

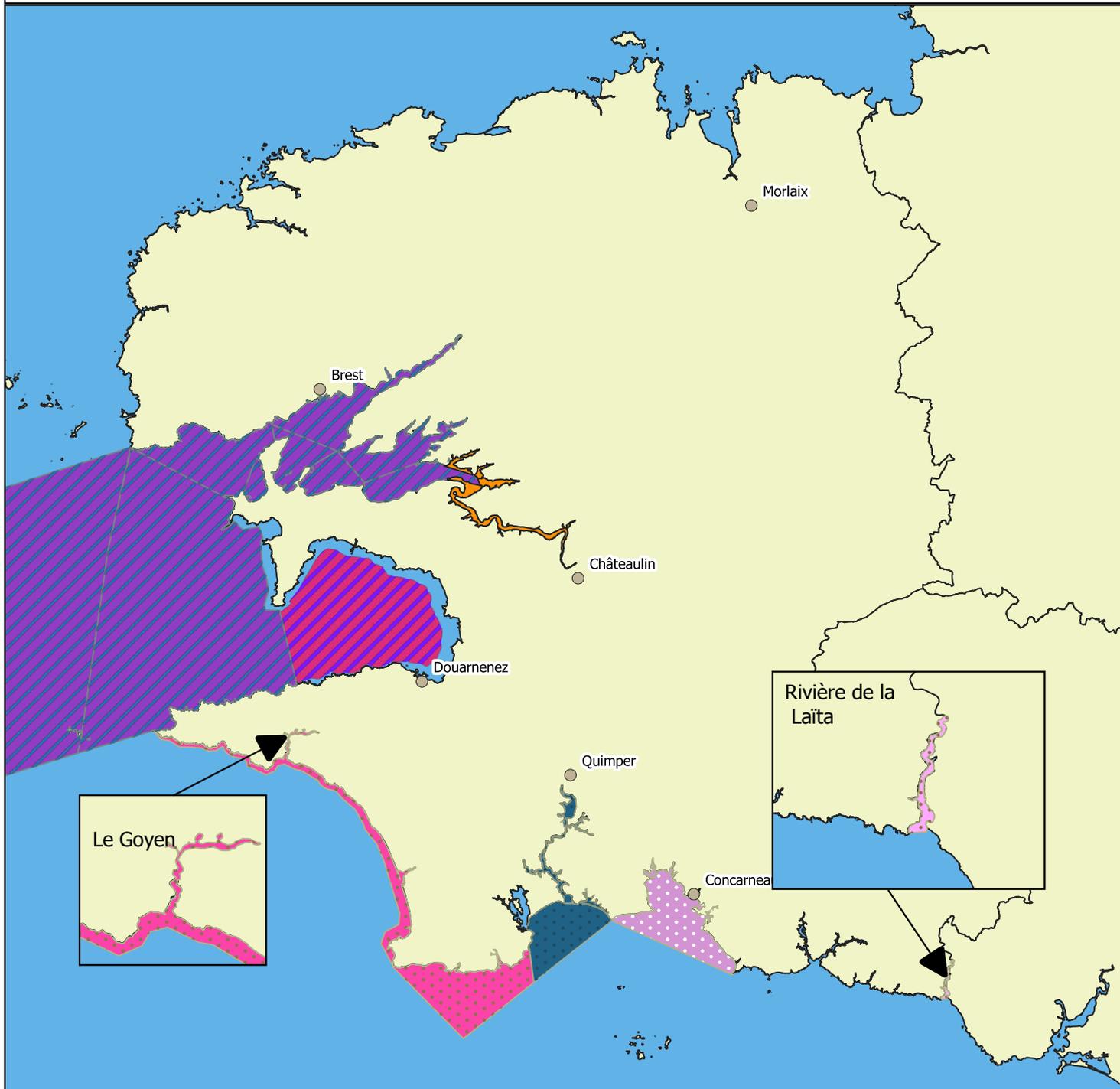


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Interdiction temporaire de pêche, ramassage, expédition et commercialisation de coquillages

Cette carte est susceptible d'évoluer chaque semaine. La carte en vigueur est disponible à l'adresse suivante : [www.finistere.gov.fr](http://www.finistere.gov.fr)  
Plus d'informations sur la pêche à pied de loisirs sur le site: [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)



## Situation au 31 août 2023

### Contaminations phytoplanctoniques

-  Toxines amnésiantes : fermeture pour les pectinidés (coquilles Saint Jacques, pétoncles)
-  Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage
-  Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage sauf huîtres
-  Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage sauf huîtres et coques
-  Toxines lipophiles : fermeture tout coquillage sauf huîtres vernis praires
-  Toxines lipophiles et amnésiantes : fermeture tout coquillage sauf amandes et spisule

### Contaminations chimiques

-  Pêche et récolte des moules interdite (plomb)

